



JMO Equitation
Hameau de Girouard
78320 LEVIS SAINT-NOM

BULLETIN D'INSCRIPTION

Date d'inscription		Horaire	
NOM Prénom			
Date de naissance			
Téléphone			
Responsable légal			
Adresse postale			
Adresse email			

Comité d'entreprise	OUI	NON	Coordonnées :
----------------------------	-----	-----	---------------

CONDITIONS

- FORFAIT** : Séances consécutives à jour et heure fixes. En cas d'absence, **un rattrapage maximum** par trimestre est possible, sauf cas exceptionnel : consulter le moniteur.
- ANNULATION, REMBOURSEMENT ou REPORT DE FORFAIT** : L'intégralité du montant du forfait choisi est due à l'inscription et ne peut faire l'objet d'aucune annulation, remboursement ou report sauf dans le cas d'accident survenu dans le cadre d'une reprise. Dans ce cas uniquement, la demande doit être adressée par écrit au responsable du centre d'équitation. Les enfants partant en classe transplantée pourront, en fournissant un justificatif de l'école, bénéficier de tickets de récupération à utiliser dans le cadre de la saison.
- ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT** : Pour pratiquer l'équitation, la licence fédérale est obligatoire. Lors de l'inscription, le cavalier doit présenter ou prendre une licence fédérale qui comprend : une assurance dans tous les Centres affiliés de France et la possibilité de passer les examens fédéraux. **Cette assurance correspond à la formule A Generali France. Les cavaliers qui le souhaitent peuvent souscrire les formules B, C ou D dans les conditions affichées au bureau.**
- CONSEILS ET RECOMMANDATIONS** : **Le port du casque est OBLIGATOIRE** (bombe attache trois points homologuée). L'équipement comprend aussi bottes, cravache, sac de pansage + gants, éperons et guêtres à partir du niveau 4. Arriver ¼ heure avant la reprise pour préparer la monture. **Interdiction formelle de fumer** autour et dans les écuries. Respecter les espaces verts. Tenir les chiens en laisse. Ne rien laisser d'apparent et de valeur.
- Les enfants sont pris en charge une demi-heure avant et après chaque **reprise**, une demi-heure avant les **horaires de stage** et une heure après. En cas de difficultés, contacter le moniteur.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter.

AUTORISATION DE SOINS MEDICAUX A remplir par le représentant légal du mineur

Je soussigné(e), Père - Mère - Tuteur (rayer les mentions inutiles)
né(e) le : **autorise** les responsables du Haras à faire donner tous les soins médicaux et chirurgicaux (transfusion sanguine comprise) qui pourraient être nécessaires en cas d'urgence ou d'accident concernant le mineur ci-dessus désigné.
En mon absence, la personne à prévenir en cas d'accident est :

NOM Prénom			
Téléphone			

Je m'engage à rembourser au Haras les frais médicaux et pharmaceutiques déboursés éventuellement pour mon compte et certifie exacts et sincères les renseignements portés ci-dessus.

ATTENTION : pour la pratique de l'équitation, la **vaccination antitétanique** de moins de 5 ans est fortement conseillée.

FAIT A :

Lu et approuvé
DATE ET SIGNATURE :